

FAIR ENERGY TRANSITION FOR ALL

11 RECOMMANDATIONS POUR LA BELGIQUE

RÉSULTATS DES DIALOGUES SUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE AVEC DES PERSONNES VULNÉRABLES
ET DES EXPERTS
AUTOMNE 2022



Fair Energy Transition for All: 11 recommandations pour la Belgique

Deze publicatie is beschikbaar in het Nederlands onder de titel:
Fair Energy Transition for All: 11 aanbevelingen voor België

This publication is also available in English: Fair Energy Transition for All:
11 recommendations for Belgium

Une édition de la Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode 21
1000 Bruxelles

Auteur
SIA Partners avec la contribution d'Atanor

Coordination pour la Fondation Roi Baudouin
Gerrit Rauws, directeur
Stefan Schaefers, directeur
Françoise Pissart, directeur
Anneke Ernon, coordinatrice de projet Senior
Pascale Taminiaux, coordinatrice de projet Senior

Mise en page
Billie Bonkers

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur notre site www.kbs-frb.be

Dépôt Légal
D/2848/2022/20

Novembre/2022

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	8
RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE LOGEMENT	15
RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE TRANSPORT	18
RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	22
LE POINT SUR LE FINANCEMENT	26
RÉFLEXIONS FINALES	27
ANNEXE 1	
DISCLAIMER DU PROJET “FAIR ENERGY TRANSITION FOR ALL”	28
ANNEXE 2	
ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DES FOCUS GROUPES	29
ANNEXE 3	
PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS D’EXPERTS	30
ANNEXE 4	
POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS EN BELGIQUE	32

INTRODUCTION

Sortir des énergies fossiles est un des enjeux majeurs de l'Europe pour les années à venir. Ce défi donne lieu à une phase de transition, la transition énergétique. Mais quels seront ses impacts sur les ménages, et singulièrement les plus vulnérables d'entre eux ?

La mise en place d'une transition énergétique juste implique de réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en prenant en compte les impératifs de réduction des inégalités et de cohésion sociale. Le projet Fair Energy Transition for All (FETA est une recherche unique et innovante) donne donc la parole à des citoyens invisibles, non entendus en situation de vulnérabilité pour qu'ils puissent partager leur avis sur la question et exprimer leurs besoins liés à la transition énergétique et inspirer les décideurs dans le développement de politiques énergétique et climatiques plus justes. Leurs voix alimentent des discussions entre expert.e.s qui ont formulé une série de recommandations sur cette base.

Le projet FETA est un projet européen regroupant 9 pays : l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie la Pologne et le Portugal.

Le projet en chiffres :

- 900 citoyens vulnérables européens impliqués ;
- 150 experts consultés aux niveaux national et européen ;
- 90 focus groups organisés dans 9 pays européens.

Le projet et ses résultats sont détaillés sur le site www.fair-energy-transition.eu. Plus d'informations sur les participants au niveau européen se retrouve dans l'annexe 1. Ce rapport belge est le résultat d'une collaboration entre les cabinets d'Atanor et de Sia Partners coordonnée par la Fondation Roi Baudouin.

MÉTHODE

Une première phase de consultation avec des personnes vulnérables, invisibles dans les débats sur la transition énergétique a eu lieu en Belgique entre novembre 2020 et octobre 2021. 11 focus groupes ont été organisés, dont 2 en distanciel dû au contexte sanitaire, et 9 en présentiel. Parmi ces 9, 5 ont eu lieu en Wallonie et 4 en Flandre. Ces focus groupes ont été rendus possibles grâce à l'aide d'organisations locales qui nous ont permis de rentrer en contact avec le public cible des focus groupes (cfr. annexe 2).

A la suite de ces focus groups, un rapport reprenant les avis et les propositions des participants a été transmis à un groupe d'expert-e-s : Jill Coene, Josefine Vanhille, Maria Lode, Sam Hamels, Siegfried Dewitte, Vincent Van Steenberghe, Dominique Gusbin, Emily Clissold et Sandrine Meyer (cfr. annexe 3). Ceux-ci se sont réunis à trois reprises entre janvier et mars 2022 et ont distillé une série de recommandations qui peuvent être classées en quatre catégories : des recommandations générales ainsi que des recommandations touchant au logement, au transport et à la communication.

En juin 2022, un forum citoyen (Fair Energy Forum) avec des participants vulnérables ayant participé aux focus groups de la première phase a été organisé afin de présenter les recommandations des expert-e-s. Le but de cette journée de rencontre était de voir s'ils se retrouvaient dans les conclusions des expert-e-s et de savoir quelles étaient les recommandations prioritaires à leurs yeux.

Ce rapport présente 11 recommandations des expert-e-s et les réactions des citoyens vulnérables que nous avons rencontrés.

RECOMMANDATIONS



#1 Eliminer toute forme de cloisonnement

Les responsables politiques qui influencent une transition énergétique juste doivent travailler ensemble et inclure les différents niveaux de décision (fédéral, régional et local).

#2 Quantifier et évaluer les effets de la transition énergétique sur toutes les catégories de la population

pour mettre au point des indicateurs qui reflètent les besoins des personnes, mais aussi pour comprendre l'impact positif ou négatif des mesures prises.

#3 Améliorer et clarifier les conditions d'accès aux aides sociales et automatiser l'accès autant que possible

rendant les procédures administratives plus simples et plus compréhensibles pour les ménages en particulier les plus vulnérables.

#4 Regrouper et redistribuer les subventions

à ceux qui en ont le plus besoin et où elles auront le plus d'impact.



#5 Sensibiliser les professionnels à la vulnérabilité

Former les professionnels du logement et de la construction afin d'apporter un meilleur soutien aux personnes vulnérables.

#6 Améliorer l'accès aux sources d'énergies renouvelables

pour les personnes vulnérables à travers une série d'actions.



#7 Améliorer les services de transport public et en garantir l'accessibilité pour tous

en augmentant les ressources, en développant et en adaptant l'offre et en réduisant les tarifs.

#8 Réduire la demande en transport

Repenser nos modes de vie et l'organisation urbaine pour réduire la demande de transport.

#9 Créer des communautés énergétiques au niveau local

encourager les interactions entre les personnes et créer un espace où les gens peuvent poser leurs questions et discuter des sujets liés à l'énergie.

#10 Communiquer de manière positive et personnalisée sur les effets des différentes mesures

La communication est essentielle pour faire participer les personnes vulnérables à la transition énergétique.

#11 Adapter le processus d'élaboration des politiques à la réalité et tenir compte des commentaires formulés par les personnes vulnérables

en organisant par exemple des groupes de discussion.





RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES



RECOMMANDATION #1: ÉLIMINER TOUTE FORME DE CLOISONNEMENT

Contexte

La transition énergétique est liée au climat et à l'environnement, mais elle englobe aussi différents domaines (comme l'énergie, le logement et les transports). Elle ne doit donc pas être traitée de façon cloisonnée. Il doit y avoir une cohérence entre les différentes politiques et entre les différents niveaux de décision : fédéral, régional et local. Les incohérences et la confusion qui résultent du cloisonnement nuisent à la crédibilité et donc à l'impact des mesures à tous les niveaux. Quelques exemples de différences entre les politiques peuvent être trouvés dans l'annexe 4 "Politiques et réglementations en Belgique".

Action

Une coopération étroite doit exister entre les différents responsables politiques qui influencent une transition énergétique équitable, y compris à tous les niveaux de décision (fédéral, régional, local). Cette coopération peut notamment prendre la forme d'un rassemblement régulier et institutionnalisé, telle qu'une **conférence interministérielle spéciale sur la durabilité et la précarité** réunissant les domaines d'action suivants : l'énergie, le climat, les transports, le logement et l'inclusion sociale. Cette démarche permettrait de faciliter la communication entre le niveau fédéral et le niveau régional ainsi qu'entre les différents domaines de compétences.

En ce qui concerne **la transmission d'informations** du niveau local à un niveau plus général et vice versa, il convient (1) de créer un répertoire (peut-être par province) où les mesures prises au niveau local dans les domaines concernés sont recueillies et synthétisées (régulièrement) de manière à ce qu'elles puissent être consultées par les autres échelons, et (2) d'établir un cadre pour les mesures prises au niveau régional et fédéral (également mis à jour régulièrement) devant être consulté par le niveau local lors de la conception de nouvelles mesures. Ces flux d'information devraient éviter que des mesures prises à différents niveaux et dans différents domaines soient incohérentes ou, pire, qu'elles s'entravent mutuellement.

Le renforcement de la coopération entre ces différents domaines d'action permettra d'anticiper l'incidence qu'une mesure peut avoir sur d'autres domaines d'action et de mettre au point une politique cohérente et une approche globale pour une transition énergétique équitable.

Public cible

Les responsables politiques au niveau local, régional et fédéral dans les domaines d'action concernés

RECOMMANDATION #2: QUANTIFIER, SIMULER ET ÉVALUER LES EFFETS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Contexte

Il ressort des discussions des groupes de réflexion que les personnes vulnérables font face à diverses situations pour lesquelles les autorités publiques manquent souvent d'indicateurs concrets reflétant la réalité du terrain. À l'heure actuelle, il est difficile d'accéder aux sources de données nécessaires qui prennent en compte à la fois les revenus et la consommation énergétique des ménages.

Les plus pauvres, n'ont pas de piscine ni de véhicule 4x4, ne font pas de voyage en avion à l'autre bout du monde, n'achètent pas de coûteux fruits et légumes hors de saison... S'ils ont des modes de consommation non-écologiques, comme de vieux véhicules plus polluants ou des pertes d'énergie à cause d'une mauvaise isolation de leur logement, c'est à leur corps défendant, parce qu'ils n'ont pas les moyens de faire autrement. Dans ces cas-là, bien souvent, ces ménages adaptent leur mode de vie afin de ne pas trop consommer. Par exemple ce n'est pas parce que leur logement est mal isolé qu'ils vont chauffer leur pièce à 24°C, bien au contraire, ils adapteront leur mode de vie pour garder leur pièce à 18/19°C.

Il manque également des indicateurs pour évaluer les effets sociaux et redistributifs des mesures des politiques énergétiques et climatiques sur les ménages après que celles-ci aient été mises en place. On peut prendre à titre d'exemple les mesures prises dans le cadre des certificats verts en Wallonie qui ont des conséquences sur tous les ménages wallons y compris ceux qui ne disposent pas de panneaux solaires. Il serait pourtant utile de disposer

de tels indicateurs pour bien comprendre la situation, suivre son évolution et mettre en évidence la nécessité de prendre des mesures de compensation à destination des groupes vulnérables.

Action

Les autorités publiques devraient cerner les différentes vulnérabilités liées à la transition énergétique, mettre au point des indicateurs et suivre leur évolution.

Notamment en ce qui concerne l'isolation des logements, ou plus généralement dans la définition de la précarité énergétique par exemple. En outre, un processus d'évaluation (ex ante - pendant l'élaboration des politiques - et ex post - après leur mise en œuvre) devrait être intégré dans le processus d'élaboration des politiques afin d'estimer la ou les incidences qu'une mesure peut avoir sur différents groupes de population, et surtout sur les personnes vivant dans la pauvreté. Les autorités publiques devraient également estimer l'incidence des différentes mesures actuellement en vigueur afin de déterminer si des améliorations ou des précisions sont nécessaires et d'analyser leur pertinence.

Ce processus d'élaboration des politiques intégrant une évaluation ex ante et ex post devrait faire **intervenir les groupes concernés** (directement et indirectement par l'intermédiaire d'associations où se retrouvent des personnes en situation de pauvreté ou par le biais de rapports basés sur un dialogue avec ce groupe et d'autres intervenants). Cette démarche permettrait d'enrichir les résultats théoriques grâce à des informations recueillies sur le terrain et aux spécificités des différents profils. **Le transfert d'informations aux responsables politiques** devrait faire l'objet d'une attention particulière.

Public cible

Les responsables politiques à différents niveaux (fédéral, régional et local) dans les domaines de l'énergie, du logement, des transports, du climat et de l'inclusion sociale.

RECOMMANDATION #3: AMÉLIORER LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES MÉNAGES VULNÉRABLES ET AUTOMATISER L'ACCÈS AUX AIDES SOCIALES

Contexte

Un grand nombre d'aides sociales et de subventions sont attribuées aux bénéficiaires qui en ont droit et qui en font la demande. Il peut toutefois être difficile de demander de l'aide. De plus, pour pouvoir demander des subventions ou d'autres avantages, il faut d'abord savoir que ce type d'aides existe, être sûr qu'on y a droit, trouver et comprendre la procédure administrative et les documents appropriés pour soumettre sa demande, etc.

Un accès automatique à ces aides ou un accès simplifié si l'automatisation n'est pas possible permet de réduire la frontière administrative et de lutter contre le non-recours, afin de garantir que les personnes qui ont droit à ces aides spécifiques y aient effectivement accès.

Action

L'accès aux aides sociales devrait être automatisé le plus possible pour que les personnes qui répondent aux critères d'admissibilité aient directement accès à l'aide spécifique à leur situation. Pour ce faire, il convient tout d'abord d'évaluer les effets redistributifs des programmes automatisés existants comme les « tarifs sociaux pour l'énergie » et de les étendre progressivement à d'autres domaines tels que les transports publics et le logement social tout en continuant à surveiller leurs effets en aval.

Il faut envisager un système progressif au lieu d'un système dont les critères d'admissibilité sont fondés sur une approche « tout ou rien » comme les primes actuelles à la rénovation de logement. Il y a lieu d'utiliser des critères basés soit sur le revenu soit sur le statut afin de déterminer différents groupes de bénéficiaires par divers moyens et d'élargir la portée de la mesure. Le statut BIM (bénéficiaire d'intervention majorée) est un outil basé sur le revenu et le statut, ce qui est intéressant pour déterminer l'accès aux aides sociales comme par exemple, le tarif social pour le gaz et l'électricité.

Cette recommandation est liée à celle sur la définition de la vulnérabilité et le besoin de données quantitatives exprimée précédemment.

Cette recommandation a été choisie par le forum des citoyens comme la proposition principale :



“ De cette manière, il est possible de mieux cibler les personnes qui ont réellement besoin d'aide mais qui n'en font pas la demande (par manque d'information ou de compétences, parce qu'elles ne comprennent pas bien ou parce qu'elles sont mal à l'aise avec les dossiers administratifs). Leur donner ce droit peut les inciter à faire davantage et à s'impliquer plus étroitement dans la transition énergétique. L'automatisation des droits permet également de gagner du temps.”

Public cible

Les responsables politiques (au niveau national et régional) avec l'aide de l'administration pour la mise en œuvre en collaboration avec des régulateurs spécifiques à un domaine (énergie, eau, transport, logement, etc.).

RECOMMANDATION #4: REGROUPER ET REDISTRIBUER LES SUBVENTIONS

Contexte

Il existe aujourd'hui une multitude de subventions en vue de nombreuses applications variées et chacune assortie de conditions différentes. Elles ne visent toutefois pas toujours les bonnes personnes. On observe une certaine ignorance quant à la destination (au sens socio-économique) des subventions. De plus, un grand nombre d'entre elles ne répondent pas pleinement à leur objectif qui est de soutenir la transition. De manière générale, les subventions ne sont pas suffisamment ciblées et orientées.

En outre, il n'existe qu'un nombre limité de cas d'utilisation dans lesquels les subventions constituent l'instrument politique approprié et optimal pour faciliter la transition énergétique. À titre d'exemple, des subventions peuvent être utilisées de façon appropriée pour faciliter une nouvelle technologie ou un nouveau modèle économique (comme le co-voiturage) afin que « le projet décolle », avec un soutien ciblé qui est par définition limité dans le temps. En plus de soutenir le déploiement de produits et de services innovants sur le marché à un stade précoce, des subventions peuvent également être utilisées de façon appropriée pour corriger des dysfonctionnements du marché ou compenser spécifiquement l'incidence d'une politique menée à l'échelle de l'ensemble de la population sur des groupes vulnérables (afin d'éviter une aggravation des inégalités en raison de cette politique générale). Les responsables politiques ont toutefois tendance à abuser des mécanismes de subventions et à les utiliser de toutes sortes de façon inappropriée et non optimale (effet d'aubaine, par exemple) et cela doit cesser.

Action

Premièrement, il est essentiel de répertorier, de contrôler et de surveiller les subventions au niveau des différents échelons de gouvernement, pour avoir des données concrètes sur la répartition de l'aide entre les groupes socio-économiques. Un grand nombre de pays se caractérisent par un paysage complexe constitué de nombreuses subventions en interaction sans que personne n'ait une vue d'ensemble (a) des différentes interventions politiques en cours ou (b) de la destination réelle de toutes les dépenses publiques. Une fois disponible, cette vue d'ensemble devrait servir à évaluer de façon rigoureuse l'utilisation actuelle des subventions, en veillant à ce que celles-ci soient appropriées (« est-il préférable de remplacer cette subvention par un autre instrument politique ? »), cohérentes (il ne faut pas qu'elles annulent leurs effets respectifs, par exemple en subventionnant à la fois les pompes à chaleur et les chaudières à gaz à condensation) et parfaitement conformes aux objectifs stratégiques énoncés. Cette évaluation devrait tenir particulièrement compte des besoins des personnes vulnérables et permettre de quantifier l'éventuel abus des subventions existantes.

Une autre idée a été mise en avant lors des réunions organisées avec les expert.e.s: au lieu d'utiliser des subventions pour encourager l'une ou l'autre technologie, nous pouvons augmenter le prix de ce que nous voulons réduire et diminuer le prix de ce que nous voulons encourager.

Un exemple concret consiste à ne pas subventionner les pompes à chaleur ou les voitures électriques, mais à facturer le prix correct (c'est-à-dire incluant les externalités négatives) des technologies à base de combustibles fossiles qu'elles sont censées remplacer. Bien que cela soit fait pour la population en général (pour fournir les bonnes incitations), les subventions ciblées peuvent toujours être utilisées pour atténuer l'impact de cette politique générale sur les groupes vulnérables.

Du forum citoyens :



"Une meilleure répartition des subventions permet de couvrir tous les aspects et évite que les subventions dépassent leur objectif. Le système actuel, dans lequel les gens doivent souvent préfinancer pour obtenir une subvention, devrait être inversé. L'équité doit primer sur l'égalité : le but n'est pas d'uniformiser les subventions mais de les adapter aux besoins de chacun."

Public cible

Les autorités fédérales, régionales et locales, toutes les autorités qui offrent des subventions.

RÉACTIONS DU FORUM CITOYEN :



- "C'est assez abstrait et pas très réaliste, on ne voit pas très bien comment ça pourrait se concrétiser. Il y a un grand écart entre ces recommandations et leur mise en œuvre pratique"
- "En particulier la recommandation 1 (éliminer toute forme de cloisonnement) ressemble à un vœu pieux. On le demande depuis longtemps, mais en raison de notre structure institutionnelle, il y a des différences régionales et la Belgique ne parvient pas à parler d'une seule voix. Une proposition plus concrète serait de désigner une personne au niveau fédéral qui a le pouvoir de représenter la Belgique et de l'engager au niveau international"
- "D'accord sur l'idée générale, mais les recommandations restent trop centrées sur les citoyens et s'inscrivent dans une logique d'efforts demandés aux citoyens. Elles ne touchent pas assez les (grosses) entreprises et les pouvoirs publics, qui peuvent aussi jouer un rôle de modèle"
- "Ce sont des recommandations qui vont du haut vers le bas ('top-down') alors que c'est à partir de la base que cela bouge : ce qui marche, ce sont les petites initiatives locales et les systèmes d'entraide entre citoyens, il faut mieux les soutenir, les valoriser et les faire connaître (logique 'bottom-up'). Il n'y a pas suffisamment de participation et d'implication des pouvoirs locaux"

- “Les recommandations sont assez consensuelles et pas assez radicales. On laisse une marge trop large au pouvoir politique, qui peut jouer là-dessus. Il faudrait un message plus courageux et un cadre plus clair, avec des possibilités de sanctions”
- “L’automatisation des droits : dans le logement social, ça se fera sur le dos de qui ? Il y a une pénurie de logements, les sociétés de logement social sont débordées, l’automatisation des droits ne résoudra rien”
- “Ces recommandations ont du sens, mais on sent qu’elles viennent plutôt des experts. En tant que citoyens (précarisés), nous sommes plutôt intéressés par des sujets concrets, comme le logement ou la mobilité”



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE LOGEMENT



RECOMMANDATION #5: SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS À LA VULNÉRABILITÉ

Contexte

Fournir des moyens financiers aux personnes vulnérables ne suffit pas toujours. Certaines personnes ont besoin d'un soutien pratique en plus d'une aide financière. Par exemple, l'isolation d'une maison est une tâche assez spécifique qui peut être considérée comme un véritable défi lorsque l'on ne dispose pas de compétences nécessaires. De plus, les professionnels des différents secteurs sont rarement formés sur la façon d'interagir avec des personnes vulnérables ou ne sont guère conscients des défis particuliers auxquels ces personnes sont confrontées.

Action

L'idée est de former des professionnels qui sont directement ou indirectement en contact avec des personnes vulnérables, notamment des ouvriers du bâtiment, des salariés du secteur de l'énergie, des travailleurs des secteurs des services, etc. sur les aspects pratiques et les

spécificités liés aux personnes vivant dans un contexte vulnérable, afin de leur proposer un accompagnement complet et plus accessible et d'augmenter les points de contacts.

Dans la pratique, cette formation peut se présenter sous forme de MOOC (formation en ligne ouverte à tous) gratuit sur la pauvreté en général, avec des modules spécifiques sur la précarité énergétique, la précarité hydrique, le logement, etc. En complément de cette formation gratuite, une formation spécifique interactive rémunérée pourrait être donnée par des organisations sociales (voir par exemple, sur une thématique différente, la formation relative aux politiques adaptées aux ressources humaines du Réseau de lutte contre la pauvreté).

En formant le plus de personnes possible sur les spécificités des personnes vulnérables et sur la meilleure façon de les accompagner, nous augmentons le nombre de points de contact potentiels. Les personnes vulnérables pourront ainsi profiter des soutiens des autorités et des institutions publiques, mais aussi du secteur privé, notamment des sociétés de construction ou de maintenance.

Afin d'assurer un bon taux de participation à ce type de formations, il pourrait être exigé que le personnel des sociétés reçoive une formation sur le thème de la vulnérabilité dans le cadre des procédures de marché public.

Public cible

Les sociétés publiques et privées.

RECOMMANDATION #6: AMÉLIORER L'ACCÈS DES MÉNAGES VULNÉRABLES AUX SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES

Contexte

Cette recommandation part du constat que les mesures stratégiques actuelles pour l'installation de sources d'énergie renouvelables (SER) sont essentiellement des subventions visant à diminuer les coûts d'investissement. Ce type de mesures n'aide pas les personnes vulnérables qui n'ont pas la capacité d'investir en premier lieu. Des politiques supplémentaires sont nécessaires pour permettre aux ménages vulnérables sans capacité de préfinancement d'accéder véritablement aux énergies renouvelables.

Action

Il n'y a pas de solution miracle à ce problème et recommande une série de mesures visant à renforcer l'accès des personnes vulnérables aux énergies renouvelables :

1. éliminer les obstacles spécifiques (juridiques, financiers, pratiques, etc.) liés à l'investissement dans les SER dans les immeubles en copropriété. Rendre les mesures en faveur des économies d'énergie accessibles à tout le monde, grâce à une approche globale avec préfinancement, inclusion directe des incitations financières et un plan

de paiement défendable, tout en tenant compte des économies réelles et des revenus disponibles. Les autorités locales peuvent jouer un rôle à cet égard par l'intermédiaire d'un guichet communal ou intercommunal, en coopération avec les acteurs locaux ;

2. élaborer et mettre en œuvre des mesures stratégiques qui incitent à partager les avantages entre propriétaires et locataires ;
3. en plus de rénover des logements, installer également des SER au profit des locataires de logements sociaux ;
4. introduire un objectif national/régional juridiquement contraignant en matière de SER pour les logements afin de motiver les investisseurs, tout en évitant les éventuelles conséquences négatives pour les personnes vivant dans la pauvreté (comme le risque d'augmentation des loyers) au moyen d'une analyse ex ante des mesures ciblées ;
5. analyser la manière dont les communautés énergétiques (voir recommandation #9) pourraient aider les personnes vulnérables à accéder aux SER tout en leur garantissant l'accès à l'ensemble des mesures existantes en matière de protection des consommateurs;
6. en ce qui concerne les propriétaires vulnérables, mettre en place un système de crédit-bail ou de financement par des tiers (contrôlé ou organisé par les autorités publiques).

Public cible

les responsables politiques à tous les niveaux, les sociétés de logement social et les organisations locales.

RÉACTIONS DU FORUM CITOYEN :



- “Les recommandations reflètent bien ce qui a été dit dans notre groupe, notamment au sujet de l'implication des propriétaires. Certains points n'ont pas été abordés chez nous, mais peut-être ailleurs et ils sont pertinents”
- “Les mesures proposées se trompent un peu de cible et visent beaucoup à sensibiliser les propriétaires : ça marchera avec les uns mais pas avec tous, ils ne sont pas toujours les bons partenaires (certains vont empocher les primes et ne pas rénover le logement). Il faut plutôt soutenir les locataires et prévoir des mécanismes de contrôle et de sanction pour les propriétaires de mauvaise foi, qui laissent pourrir leur logement et se contentent de changer de locataire si celui-ci n'est pas content”
- “Il y a aussi beaucoup de petits propriétaires qui sont simplement mal informés. Pour eux, l'information et l'incitation à rénover le logement doivent passer avant la sanction”
- “Installer des sources d'énergie renouvelables dans les logements sociaux implique aussi d'accroître l'autonomie des sociétés de logement social, ce qui n'est pas précisé dans les recommandations”
- Ce qui manque dans les recommandations : faciliter et alléger les procédures administratives pour obtenir des aides (aujourd'hui, la procédure est dissuasive) ; faciliter l'accès à des formes de logements alternatifs, comme l'habitat léger (avec une emprise au sol plus limitée), des systèmes de location-achat ou la formule de Community Trust (qui dissocie le terrain et les briques) pour repenser le rapport à la propriété et sortir de la dichotomie propriétaire/locataire



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE TRANSPORT



RECOMMANDATION #7: AMÉLIORER LES SERVICES DE TRANSPORT PUBLIC ET EN GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Contexte

Les personnes vulnérables utilisent fréquemment les transports publics. Si les transports publics sont bien développés dans certaines villes comme Bruxelles, ce n'est pas le cas partout. Il faut parfois beaucoup de temps pour se rendre d'une ville à l'autre. En outre, les groupes de réflexion ont mis en évidence l'impression selon laquelle les transports publics ne sont pas toujours fiables. Les personnes qui en ont les moyens préfèrent donc utiliser la voiture pour conserver leur liberté de mouvement, sans dépendre d'horaires imposés et éliminer ainsi toute incertitude.

Action

Sur cette thématique, quatre actions concrètes ont été relevées.

- La première est une action financière. En effet, l'augmentation des ressources (bus, trains et personnel) demande des investissements colossaux. Nous devons veiller à ce que ces investissements s'inscrivent convenablement dans une vision forte de la

mobilité, une vision cohérente et globale s'étendant à tous les modes de transport et dans les différentes régions.

Cette mesure est considérée comme très importante par les participants au forum. Ils la classent en deuxième position.



“ C'est aussi un moyen de rapprocher la ville de la campagne et de mettre fin à la disparité entre les environnements urbains et ruraux. Cela permettra de réduire le nombre de véhicules et la pollution et de créer plus d'emplois (chauffeurs de bus).”

- Deuxièmement, les transports publics doivent proposer une fréquence adéquate, assurer la liaison entre les différents modes de transport, moderniser leurs services, etc. Ces améliorations façonneront la perception de la population à l'égard des transports publics, laquelle influera à son tour sur leur utilisation. La première action a une incidence directe sur la deuxième qui met l'accent sur une approche qualitative.
- La troisième action concerne les tarifs en vigueur. Les transports publics se sont efforcés de proposer aux jeunes, aux étudiants et aux personnes âgées des tarifs réduits spécifiques, mais pour les personnes de plus de 25 ans, le prix des transports publics est encore trop élevé pour rivaliser avec la voiture. Afin de mieux atteindre les personnes vulnérables, pourquoi ne pas proposer un tarif social en matière de transport ? Et pour éviter les problèmes d'identification, un abonnement leur serait offert par courrier électronique ou postal afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires et ne doivent pas s'identifier lorsqu'elles achètent un billet.
- La quatrième proposition concerne l'amélioration de l'accessibilité aux nouveaux modes de transport comme les voitures partagées ou les scooters électriques. Ces modes de transport, qui se développent de plus en plus, nécessitent un téléphone intelligent et une carte de crédit et sont assez chers pour certains utilisateurs potentiels. Les secteurs public et privé devraient collaborer, et en particulier les entreprises qui proposent ces services de mobilité, afin d'améliorer l'accessibilité - financière et en accordant une attention particulière à la fracture numérique - de ces nouveaux modes de transport pour les personnes vulnérables. Ces systèmes devraient rester aussi simples que possible pour que tout le monde puisse accéder facilement à ce service.

Public cible

Les responsables politiques à tous les niveaux (local, régional, fédéral) ainsi que les acteurs publics et privés des transports.

RECOMMANDATION #8: RÉDUIRE LA DEMANDE EN TRANSPORT

Contexte

La réflexion sur les transports peut aller plus loin : au lieu d'améliorer le système de transport existant, ne pourrait-on pas réduire les besoins en matière de transport ? Repenser et réorganiser la manière de vivre pour diminuer le besoin de déplacement. Cette réflexion sur la réduction des besoins en matière de transport peut également être soulevée en ce qui concerne les personnes vulnérables et l'emplacement des logements sociaux. Est-il logique de construire des logements sociaux dans des zones reculées où l'offre de transports publics est nulle ou faible ?

Action

La variable de la mobilité doit être prise en considération au moment de choisir l'emplacement de logements sociaux afin de fournir aux personnes vulnérables des options de déplacement qui répondent aux défis de la transition énergétique. Ces logements devraient être situés dans des endroits stratégiques, les cas échéants, des transports publics ou d'autres services doivent être prévus dans les zones plus reculées.

Public cible

Les responsables politiques à tous les niveaux (local, régional, fédéral) ainsi que les sociétés de logement social et le secteur des transports.

RÉACTIONS DU FORUM CITOYEN :



- “Ce sont de très bonnes idées, mais est-ce faisable ? Cela exige de gros investissements”
- “Il faut davantage différencier la situation en ville et à la campagne : la majorité des solutions concernent les villes, les participants de milieu rural ne s’y retrouvent pas bien. En milieu rural, où on ne peut pas organiser des transports en commun partout, on pourrait par exemple développer des systèmes de taxi collectif”
- “Il vaut mieux développer des solutions souples et créatives à petite échelle, comme le City Bus à Charleroi, que de vastes projets coûteux comme le futur tram à Liège”
- “En matière de tarifs sociaux pour le transport, il existe déjà des exemples de bonnes mesures, comme les forfaits seniors ou l’abonnement à prix réduit pour les moins de 12 ans. Il vaudrait mieux dire ‘étendre’ que ‘proposer’ des tarifs sociaux”
- “Ce n’est pas seulement une question de fréquence : il faut complètement repenser les services du TEC (lignes, horaires, emplacements des arrêts...) pour mieux les adapter aux besoins des gens”
- “Il faudrait des incitants forts pour décourager l’usage de la voiture particulière”

- “Mais sans oublier ceux qui sont obligés de se déplacer en voiture ! Je souffre par exemple du dos, ce qui m’empêche de prendre les transports en commun où il faut souvent rester debout”
- “Les recommandations ne parlent pas de la voiture électrique. Pour moi, il faut dire que c’est une manière de réduire la pollution chez nous mais de la déplacer ailleurs (extraction polluante de métaux précieux)”
- “On pourrait citer des exemples positifs de villes à mobilité douce, comme Gand ou Maastricht, pour montrer ce qui est possible”
- Ce qui manque dans les recommandations : la nécessité de développer la mobilité douce (pistes cyclables) et le co-voiturage (il existe des parkings de covoiturage mais ils sont saturés) et d’adapter les transports en commun et les gares aux personnes à mobilité réduite ; l’importance de l’intermodalité, avec par exemple des déplacements combinant le bus et le vélo électrique.



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION



RECOMMANDATION #9: CRÉER DES COMMUNAUTÉS ÉNERGÉTIQUES AU NIVEAU LOCAL

Contexte

Les groupes de réflexion ont évoqué la crainte de perdre le contact humain dans la transition énergétique. Ce contact humain revêt toutefois une importance majeure, en particulier pour les personnes vulnérables. La transition énergétique devrait conserver une dimension locale avec des interactions locales, des mesures locales, etc.

Action

Afin d'aborder la transition énergétique à l'échelle locale, il convient de créer des communautés d'énergie. Ces communautés d'énergie visent à fournir des avantages environnementaux, économiques ou sociaux à leurs actionnaires ou à leurs membres ou en faveur des territoires locaux où elle exercent leurs activités, plutôt que de rechercher le profit. Certains projets existent déjà à travers le pays comme SunSud Vlogaert, Nos Bambins, CER d'Hospigreen, plusieurs maisons de repos, crèches et écoles répartis dans toute la Flandre, parmi d'autres. Dans le cadre d'une transition juste pour tous, ces communautés auraient plusieurs objectifs :

1. organiser régulièrement des événements communautaires afin de discuter de nouvelles mesures et de mettre en place des activités de sensibilisation à différents sujets. L'objectif de ces événements serait d'atténuer les effets des politiques, de mettre en œuvre une communication plus intéressante, d'apporter plus de transparence et d'encourager les initiatives locales ;
2. proposer des formations réellement accessibles à tout le monde en évitant les formations en ligne en raison des inégalités numériques ;
3. mettre au point et faciliter le financement de nouveaux grands projets énergétiques à l'échelle locale, comme des installations photovoltaïques, des éoliennes, etc. ;
4. entretenir des contacts réguliers avec les participants afin de renforcer la motivation et l'adhésion.

De plus, le développement d'une telle plateforme permettrait d'organiser régulièrement des sessions de feedback/suivi sur le terrain afin de permettre aux personnes vulnérables de discuter de mesures stratégiques et de leurs conséquences.

Public cible

Les organisations locales, les citoyens et les acteurs sociaux du terrain.

RECOMMANDATION #10: COMMUNIQUER DE MANIÈRE POSITIVE ET PERSONNALISÉE SUR LES EFFETS DES DIFFÉRENTES MESURES PAR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Contexte

La communication, et en particulier la communication positive et personnalisée, joue un rôle capital dans la participation des personnes à la transition énergétique. Il est important pour les personnes vulnérables - comme pour tout le monde - de constater directement l'impact d'une mesure dans leur vie quotidienne et de comprendre que leurs coûts et avantages sont comparés aux coûts et avantages d'autres groupes de manière équitable.

Les groupes de réflexion ont démontré que les besoins en information sont immenses, sur le thème de la transition énergétique en général, mais aussi sur les mesures et les mécanismes de soutien existants. De plus, une communication basée sur la contribution individuelle qu'un ménage peut avoir, peut également atténuer le sentiment d'impuissance exprimé lors des groupes de réflexion.

Action

Afin de guider les personnes vulnérables et de les motiver à participer à la transition énergétique, il est important qu'elles comprennent l'impact qu'elles peuvent avoir à leur échelle. Il est essentiel de communiquer sur ces analyses, en mettant en évidence les résultats

positifs ou les mesures de compensation pour les personnes vulnérables, ainsi que la manière dont les groupes vulnérables bénéficient d'une répartition équitable des coûts et des avantages. Tout ceci suppose que c'est le cas (ce qui doit faire l'objet d'une analyse minutieuse avant toute communication).

Public cible

Les responsables politiques, le grand public et les médias.

RECOMMANDATION #11: RENDRE LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES PLUS CONFORME À LA RÉALITÉ ET TENIR COMPTE DES COMMENTAIRES FORMULÉS PAR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Contexte

Les discussions des groupes de réflexion ont permis de dégager un autre sentiment important, un sentiment de résignation de la part des personnes vulnérables. Pourquoi devraient-elles faire des efforts alors qu'elles ont l'impression que les gros pollueurs ne se gênent pas de leur côté ?

Actions

Afin de s'assurer que les mesures prises correspondent mieux à la réalité sur le terrain et que les personnes vulnérables se sentent responsables dans cette transition, les responsables politiques devraient tenir compte de leur avis dans le processus d'élaboration des politiques. Pour ce faire, nous devons améliorer les connaissances des personnes sur la transition énergétique, car il est important qu'elles comprennent les raisons qui justifient telle ou telle mesure. En outre, grâce aux observations des personnes interrogées, nous évitons de prendre des mesures qui ne correspondent pas à la réalité de leur vie et nous pouvons ainsi réduire le sentiment d'injustice qu'elles ressentent. Par exemple, il serait injuste d'appliquer une taxe carbone sur des besoins élémentaires comme le chauffage et le transport sans être tout aussi strict en matière d'aviation.

Le forum de citoyens a classé cette recommandation comme troisième priorité en termes d'importance.



Arguments : "Il faut écouter les gens qui sont sur le terrain et qui font des choix, il est logique d'écouter les gens qui vont profiter de ces mesures. Cela permet également d'éviter le gaspillage des ressources."

Public cible

Les responsables politiques à tous les niveaux.

RÉACTIONS DU FORUM CITOYEN :



- Consensus sur les recommandations 10 et (surtout) 11 : “D’accord avec la recommandation consistant à prendre en compte la réalité du terrain et l’avis des gens, c’est bien ce que nous avons dit”
- “Il faut mettre l’accent sur une communication publique et répétée, qui utilise les médias (en ligne) actuels”
- “Cependant, il ne faut pas oublier des médias plus traditionnels comme la radio, qui est fort écoutée par les sans-abri, par exemple”
- “Il y a des exemples de communes qui élaborent un master plan avec la participation des habitants, mais sans suivi : on ne sait pas ce que notre avis est devenu. Il faudrait créer un organe de surveillance qui vérifie que les demandes des gens ont bien été prises en compte”
- “La communication devrait surtout porter sur le ‘comment faire’”
- “Je suis assez enthousiaste sur les communautés énergétiques, mais aussi un peu dubitatif : qui va rassembler et accompagner les gens ? C’est une belle idée, mais un peu utopique”

LE POINT SUR LE FINANCEMENT

Lors de la deuxième réunion, une discussion en table ronde a eu lieu pour donner aux expert.e.s la possibilité de brièvement aborder la question du financement. Plusieurs idées ont ainsi été émises :

- accroître la transparence au sujet des fonds disponibles à la redistribution ;
- réévaluer le système de distribution de manière (plus) équitable ;
- utiliser les subventions pour indemniser les personnes plus durement touchées par les politiques climatiques ;
- utiliser les bénéfices des taxes (par exemple, les taxes sur le CO₂) pour des mesures sociales spécifiques ;
- envisager un financement privé en plus du financement public ;

D'autres idées ont été émises lors des discussions qui portent moins sur les personnes vulnérables, mais qui méritent néanmoins d'être signalées :

- mettre en œuvre des mesures qui agissent sur les habitudes de consommation (par exemple, mode, alimentation, commerce de détail, etc.) ;
- analyser toutes les recommandations qui ont déjà été formulées dans des études et rapports produits antérieurement (par exemple, les rapports bisannuels du Service de lutte contre la pauvreté).

RÉFLEXIONS FINALES

L'idée générale du groupe est qu'une politique climatique plus équitable aura pour effet de réduire les inégalités sociales et de permettre à tous d'avoir de meilleures conditions de vie. En même temps, elle redynamise aussi les liens sociaux et la vie locale et communautaire car beaucoup de solutions proposées ont un caractère collectif. Elle peut aussi créer de l'emploi. Bref, on est gagnant sur tous les tableaux : protection du climat, justice sociale, cohésion sociale, économie...

Mais tout cela suppose, d'une part, que chacun ait accès aux bonnes informations et, d'autre part, que les décideurs politiques écoutent les citoyens et, en particulier, les groupes les plus vulnérables de la société avant d'élaborer de nouvelles mesures.

De nombreuses personnes ont collaboré à ce rapport avec beaucoup d'enthousiasme. Tout d'abord : les participants aux groupes de discussion, mais aussi les organisations qui ont aidé à organiser les groupes de discussion et ont mis leurs locaux à disposition ainsi que les experts politiques du panel qui ont partagé leurs connaissances spécifiques, les facilitateurs d'Atanor et les experts politiques de SIA Partners.

Nous tenons à remercier sincèrement chacun d'entre eux pour leur contribution à ce travail et rapport.

PARTNERS



ANNEXE 1

DISCLAIMER DU PROJET " FAIR ENERGY TRANSITION FOR ALL"

This national report is part of the project "Fair Energy Transition for All (FETA)". FETA is based on focus group research conducted in nine countries in Europe - Belgium, Bulgaria, Denmark, Germany, Spain, France, Italy, the Netherlands, and Poland. FETA is supported by a consortium of Foundations composed of the Fondazione Cariplo, the Deutsche Bundesstiftung Umwelt, the IKEA Foundation, the King Baudouin Foundation, Stiftung Mercator, the Network of European Foundations and the Open Society Foundations. The project is spearheaded by the King Baudouin Foundation and operationalized by ifok, Climate Outreach, the European Policy Centre, and facilitators and policy experts in participating countries. National partners in FETA are Atanor and Levuur, ENEFFECT, Danish Board of Technology (DBT), ifok, Museo Nazionale della Scienza e della Tecnologia Leonardo da Vinci, Berenschot and the University of Groningen, Missions Publiques, Polish Foundation for Energy Efficiency (FEWE) and Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud (ISTAS).

If you are interested in a synthesis publication covering all countries and further information on the project and the methodology please check FETA's website: <https://fair-energy-transition.eu/what-vulnerable-people-have-to-say/>

ANNEXE 2

ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DES FOCUS GROUPES

APAJ - Association pédagogique d'accueil aux jeunes (Schaerbeek)
CPAS de Gembloux
Racynes asbl (Haccourt)
Maison de Fragnée (Liège)
Maison Croix Rouge Stavelot Trois Ponts de Stoumont (Stavelot)
CPAS de Charleroi - Maison de l'Energie
VZW De Toevlucht (Geel)
VZW Plattelandscentrum - Huysmanhoeve (Eeklo)
Wigwam (Kessel- Lo)
Samenlevingsopbouw Gent
vzw 't Lampeke (Leuven)

ANNEXE 3

PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS D'EXPERTS

Dominique Gusbin est titulaire d'un doctorat en physique des hautes énergies et diplômée en économie. Depuis 1985, elle se spécialise dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'environnement. En ce qui concerne l'énergie, ses principaux domaines d'intérêt et d'étude concernent les prévisions énergétiques à long terme, le développement des secteurs de l'électricité et du gaz au niveau belge et européen, ainsi que l'incidence des politiques et mesures économiques et réglementaires sur les modèles de consommation et de production énergétique. En ce qui concerne les transports, elle étudie les relations entre transports, énergie et émissions polluantes et examine depuis peu l'effet des politiques de transport (par exemple, la tarification routière, la modification des droits d'accise, les véhicules électriques, etc.). En ce qui concerne l'environnement, elle étudie essentiellement l'incidence des politiques visant à réduire les émissions de polluants acides et de gaz à effet de serre résultant de la consommation et de la production d'énergie sur le système énergétique. De 2001 à début 2022, Dominique Gusbin a travaillé au Bureau fédéral du Plan où elle a coordonné l'équipe « Énergie et transport » au sein de la direction sectorielle.

Emily Clissold est diplômée en sociologie. Elle a commencé sa carrière en tant que travailleuse sur le terrain dans une organisation d'aide aux personnes migrantes dans le secteur du logement. Sa mission principale était d'accompagner les personnes réfugiées dans la recherche de solutions de logement durables, au moyen de projets innovants comme des groupes d'épargne collective et solidaire et des fonds d'investissement fonciers communautaires. Après quelques années passées au Centre interfédéral pour l'égalité des chances (Unia), Emily travaille désormais au sein du Service de lutte contre la pauvreté depuis 2018 et s'intéresse à la question de l'énergie parmi d'autres sujets liés à la pauvreté.

Jill Coene, sociologue, est chercheuse à l'Université d'Anvers. Elle est affiliée à l'USAB (Fondation universitaire pour la lutte contre la pauvreté) en tant que rédactrice en chef de l'« Annuaire sur la pauvreté et l'exclusion sociale ». Elle participe à un projet de recherche annuel pour la Fondation Roi Baudoin sur la précarité énergétique (le baromètre de la précarité énergétique) (en collaboration avec Sandrine Meyer). Son profil et ses publications : <https://www.uantwerpen.be/en/staff/jill-coene/>.

Josefine Vanhille travaille en tant que scientifique sociale au Centre pour la politique sociale Herman Deleeck (Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck) de l'Université d'Anvers. Elle étudie les relations entre les objectifs sociaux et écologiques des États-providence contemporains et analyse les effets distributifs des politiques concrètes visant à décarboniser l'utilisation de l'énergie dans les logements en Belgique.

Maria Luisa Lode a une formation en science et politique de la durabilité et travaille désormais sur plusieurs projets de l'initiative Horizon 2020 liés à l'énergie en tant que chercheuse à l'Université libre de Bruxelles. Dans son doctorat, elle adopte une perspective de

transition et de justice énergétique et traite de l'engagement et de l'intégration de différents groupes sociaux dans des initiatives locales et collectives en matière d'énergie, comme les communautés énergétiques. À l'occasion du nouveau projet TANDEM réalisé dans le cadre de l'initiative Horizon 2020, Maria Luisa Lode analyse, de manière participative, les conséquences négatives de l'interdiction des voitures thermiques dans la Région de Bruxelles-Capitale, notamment pour les groupes vulnérables.

Sam Hamels est chercheur postdoctoral à la faculté d'économie de l'Université de Gand. Ses recherches portent sur le système électrique européen ainsi que sur les aspects technico-économiques et financiers du défi de la décarbonisation du parc immobilier. En 2021, dans un article publié dans la revue *Energy & Buildings*, Sam Hamels et le professeur Johan Albrecht ont estimé qu'environ la moitié des ménages propriétaires en Flandre ne disposaient pas d'une capacité de financement suffisamment élevée pour rénover leur maison en vue d'obtenir un « label A » d'ici 2050.

Sandrine Meyer est titulaire d'un master en ingénierie commerciale (ULB-Solvay) et d'un master en gestion de l'environnement (ULB-IGEAT). Elle est chercheuse à l'Université libre de Bruxelles depuis plus de 20 ans, essentiellement au sein du Centre d'études économiques et sociales de l'environnement (CEESE). Elle réalise, dirige, supervise ou coordonne différents projets liés à l'énergie, au logement et au comportement (par exemple, rénovation énergétique des logements et dilemme propriétaire/locataire). Elle coécrit les baromètres de la précarité énergétique et hydrique en Belgique de la Fondation Roi Baudoin. Depuis 2020, elle est également cotitulaire d'un atelier de recherche et d'un séminaire en écoarchitecture à l'UCLouvain-LOCI.

Siegfried Dewitte est professeur de marketing à la KU Leuven et titulaire d'un doctorat en psychologie. Il possède plus de 20 années d'expérience dans le domaine des études comportementales des consommateurs. Son expertise est axée sur la compréhension et la stimulation de l'évolution des modes de consommation, notamment dans le domaine de l'énergie. Il effectue des études méthodologiques, théoriques et de terrain sur le comportement pro-environnemental en général et sur la consommation (énergétique) et le comportement coopératif en particulier. Il collabore avec divers intervenants dans ces domaines et son travail bénéficie d'un financement régional et européen. Il enseigne le marketing social et l'économie comportementale à la faculté d'économie et de commerce.

Vincent van Steenberghe est titulaire d'un doctorat en économie de l'UCLouvain. En plus de donner des conférences dans différentes universités, il coordonne depuis de nombreuses années une initiative au sein du service climatique de l'administration fédérale belge sur la transition vers une Belgique climatiquement neutre d'ici 2050. Ce travail vise à alimenter les processus de décision au niveau belge et européen et à promouvoir le débat social sur la transition climatique. Il couvre plusieurs domaines, comme l'élaboration de scénarios de transition, l'analyse des conséquences socio-économiques de tels scénarios et la sensibilisation.

ANNEXE 4

POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS EN BELGIQUE

Il est important de rappeler qu'en Belgique, les compétences en matière de logement et de transport sont des compétences régionales et que les politiques en la matière diffèrent donc entre la Flandre, la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale. De plus, les compétences en matière d'énergie et la transition énergétique sont gérées à la fois au niveau fédéral et au niveau régional.

Le tableau ci-dessous reprend quelques exemples des différentes politiques prévues par chacune des régions. Ces politiques sont tirées du « Beleidsnota energie 2019-2024 » pour la Flandre, du « Plan Air Climat Energie 2016-2022 » pour la Wallonie et de la « Déclaration gouvernementale au parlement bruxellois 2019-2024 » pour la Région de Bruxelles-Capitale.

A. HOUSING

Flandre	Encourager une rénovation en profondeur des logements grâce au pacte de rénovation Établir une stratégie à long terme en ce qui concerne les logements non résidentiels Simplifier le cadre politique PEB (performance énergétique des bâtiments) et le rendre plus convivial
Wallonie	Poursuivre et développer les actions en éducation à l'énergie, au climat et à la qualité de l'air, tout en renforçant l'information destinée au public sur l'efficacité énergétique des appareils domestiques Définir, mettre à jour et communiquer une stratégie de rénovation du bâti Créer un mécanisme de financement pour favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments du secteur public et du secteur non marchand (prêt à taux zéro)
RBC*	Mettre au point une stratégie de rénovation durable du bâti bruxellois

*Région de Bruxelles-Capitale

B. TRANSPORT/MOBILITÉ

Flandre	Poursuivre l'expansion ciblée des infrastructures de recharge et de ravitaillement en énergie « propre » Convaincre les entreprises de se rapprocher du « zéro émission »
Wallonie	Agrandir le réseau actuel de parkings de covoiturage dans le but de maximiser la couverture du territoire wallon

- RBC* Optimiser l'offre des services de transport public
 Établir un plan d'investissement spécifique aux infrastructures cyclistes
 et procéder à l'aménagement systématique d'infrastructures cyclables
 séparées sur les grands axes régionaux
 Assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement de la STIB
- * Région de Bruxelles-Capitale

C. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Flandre Renforcer la politique énergétique sociale grâce à l'adoption de mesures
 appropriées
 Vérifier le caractère économiquement abordable de l'énergie pour tous les
 groupes cibles
- Wallonie Aider les ménages à sortir du chauffage à partir de pétrole lampant, de
 charbon et de mazout, en privilégiant les alternatives renouvelables
 Mener une action pour réduire la précarité énergétique, afin d'éviter les
 coupures et de garantir la fourniture d'une quantité suffisante d'énergie à
 un prix acceptable
- RBC* Développer une stratégie visant la fin progressive des chauffages
 alimentés en combustibles fossiles pour la construction neuve ou les
 rénovations profondes
 Promouvoir et développer une production collective d'énergie via des
 sources renouvelables
- * Région de Bruxelles-Capitale

ENERGY TRANSITION: EVERYBODY IS AFFECTED
SO **EVERYBODY SHOULD BE HEARD!**

